

- MINISTERE DE L'INDUSTRIE
ET DE L'ARTISANAT
- D.G. MINES & GEOLOGIE
(R.G.M)

12 DEC. 1988

- Etat récapitulatif des traitements payés par virement (Agents S/Contrat).
- MOIS DE DECEMBRE 1988

Conformément aux états ci-joints, donnant le détail par agences ou succursales, le montant des traitements à virer par Etablissement financier est le suivant, en ce qui concerne le service de : R.G.M.

<u>Etablissement financier</u>	<u>Montant</u>
--------------------------------	----------------

- BANQUE POPULAIRE (NYAMIRAMBO)	8.278
---------------------------------	-------

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de :

HUIT MILLE DEUX CENT SEPTANTE HUIT FRANCS RWANDAIS.

Op 2295 du 14-12-88

Fait à Kigali, le
Le Gestionnaire,
BUHIGIRO Alphonse



Fait à Kigali, le
Le Secrétaire Général,
NKUNDIYEZE Boniface.

à charge de 18 11010102
Engagement n° K6 du 21/12/88
le 21/12/88
Gestionnaire du Crédit du Ser

- MINISTERE DE L'INDUSTRIE
ET DE L'ARTISANAT
- D.G. MINES & GEOLOGIE
(R.G.M)

- Etat récapitulatif des traitements payés
par virement (Agents S/Contrat).

- MOIS DE DECEMBRE 1988.

Conformément aux états ci-joints, donnant
le détail par agences ou succursales, le montant des traitements
à virer par Etablissement financier est le suivant, en ce qui
concerne le service de : R.G.M.

<u>Etablissement financier</u>	<u>Montant</u>
- BANQUE POPULAIRE (NYAMIRAMBO)	8.278

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de :
HUIT MILLE DEUX CENT SEPTANTE HUIT FRANCS RWANDAIS.

Fait à Kigali, le
Le Gestionnaire,
BUHIGIRO Alphonse



Fait à Kigali, le
Le Secrétaire Général,
NKUNDIYISE Boniface.

à la vérification, approbation et imputation
à charge de 201210102
Engagement n° 126 du 2/11/88
le 27/12/88
Gestionnaire des Crédits du Ser

LISTE DE PAIE

Personnel Sous Contrat

Service de Direction..Général de M.et G.

Préfecture de ...KIGALI.....

Mois de ...Décembre..... Période du 1/31.....au

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	17	
Noms et Prénoms	Fonction	Salaire de base	Indemnités diverses	Prime	S/total calcul pension	Personnes à charge	Total brut	Pension patronale 3% col. 6	Pension personnelle 3% col. 6	Risques profs-sionnels 2% col. 6	Signature	
1 <u>IGIRO J. Baptiste</u>	<u>Aide-Mec.</u>	<u>9.000</u>			<u>9.000</u>		<u>9.000</u>	<u>270</u>	<u>270</u>	<u>180</u>		
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												
18												
19												
20												
21												
22												
23												
24												
25												
TOTAL		9.000			9.000		9.000	270	270	180	67	8.663

Vu pour vérification, approbation
 Imputation à charge de l'article
 Inscrit sous poste n° du
 Kigali, le
 Le (s) Gestionnaire des crédits **BUTHICIRO Alphonse**

Vu pour accord, 9.450
 Le Chef de Service 9.000
 LE SECRETAIRE GENERAL DE
 L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT
WENDAYIZIYE Boniface

Total à imputer = **9.450**
 Salaire brut col. 8 = **9.000**
 + pension patr. col. 9 = **270**
 + risques prof. col. 11 = **180**
 - Retenues au col. 15,2

Cartré à **8.270** somme de